

Les HCL à votre service partout !

Inscrivez-vous à  et gagnez du temps !

Disponible sur ordinateur comme sur mobile, myHCL est le service en ligne qui vous simplifie l'hôpital...

- Pour **demander vos rendez-vous de consultation**

Vous êtes informé par mail/SMS lorsque votre Rendez-vous est fixé

- Pour **éviter de passer au bureau des admissions** avant vos consultations ou vos hospitalisations

*Votre dossier administratif est constitué avant votre venue
vos étiquettes sont imprimées directement par le service hospitalier*

- Pour **gérer votre suivi médical** et le consulter où que vous soyez

Vous recevez vos comptes rendus dans votre espace personnel et vous êtes guidé dans vos parcours de soins.



N'attendez plus, connectez vous à myHCL <https://myhcl.sante-ra.fr>



Le service en ligne des patients des Hospices Civils de Lyon



Hospices Civils de Lyon

Pour toutes informations complémentaires, contactez le support myHCL

Par mail support.myhcl@chu-lyon.fr ou par téléphone au **04 72 11 81 81** (du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30)

Formulaire d'adhésion à myHCL

Je, soussigné(e) : NOM _____ Prénom _____

Réservé
Scie inscription

patient des HCL représentant légal du patient des HCL*
désigné par l'étiquette ou l'identifiant ci-contre,

NOM DE NAISSANCE / prénom du patient _____

**Etiquette du patient
ou Identifiant Patient (IPP)**

Date de naissance du patient : ____ / ____ / ____

Adresse d'envoi de la carte Pass HCL : _____

CP : _____ Ville : _____

E-mail (obligatoire)*: _____ Téléphone portable **: _____

reconnais avoir pris connaissance du contrat d'inscription au service myHCL et souhaite bénéficier de ce service.

Fait à _____ le ____ / ____ / ____

Signature du patient ou de son représentant légal

Cachet du service

* Fournir copie d'un justificatif (livret de famille avec les pages du demandeur et de l'enfant, jugement de tutelle...)

** L'e-mail ou le n° de téléphone indiqués ci-dessus sont utilisés pour l'envoi d'un code de sécurité lors de l'activation de la carte HCL.

CONTRAT D'INSCRIPTION AU SERVICE myHCL : myHCL est un service proposé aux patients des HCL pour faciliter leurs formalités administratives et leur suivi médical.

• **Article 1 : objet du présent contrat**

Le présent contrat a pour but de définir les modalités d'utilisation du site web sécurisé myHCL (<https://myhcl.sante-ra.fr>) ci-après nommé "myHCL" par le patient ou son représentant légal et les Hospices Civils de Lyon, responsables du traitement myHCL, ci-après nommés "les HCL".

• **Article 2 : inscription**

L'inscription à myHCL s'effectue comme suit :

1. Le patient ou son représentant légal complète et signe le présent contrat puis le remet à un bureau des admissions ou un service des HCL.

2. Si le patient est déjà venu au moins une fois aux HCL avec présentation d'une pièce d'identité, il est inscrit à myHCL et une carte personnelle "myHCL" portant son nom et son numéro d'inscription myHCL lui est envoyée par courrier. Un mail de confirmation d'inscription ainsi qu'un mail contenant ses identifiants de connexion lui sont envoyés.

3. Le patient peut, sans attendre de recevoir sa carte myHCL, se connecter à son compte.

En cas d'impossibilité pour le patient majeur à accéder/utiliser le service ainsi proposé, il pourra s'il le souhaite autoriser par écrit lors de son inscription, ou plus tard, une tierce personne à gérer son espace myHCL (cf. document "AUTORISATION D'UN TIERS A GERER LE COMPTE MYHCL D'UNE AUTRE PERSONNE"). Le patient pourra avoir connaissance à tout moment des accès réalisés par cette tierce personne grâce à un journal tel que prévu à l'article 6 du présent contrat.. Le patient pourra à tout moment révoquer cette autorisation et désigner une autre personne s'il le souhaite.

• **Article 3 : désinscription**

La désinscription au service par le patient ou son représentant légal est possible à tout moment, dans la page "Mon compte" de myHCL ou par l'envoi d'un courrier à : Service Inscriptions myHCL, Direction du Système d'Information et de l'Informatique HCL, 162 av Lacassagne 69003 Lyon. Le patient pourra alors demander la restitution de toutes ses données myHCL, comme décrit à l'article 9.

• **Article 4 : finalité du service**

myHCL permet au patient ou à son représentant légal ou à la tierce personne autorisée à gérer son compte myHCL, ci-après nommé "l'utilisateur" :

D'effectuer des démarches administratives en ligne : demande, annulation ou report de rendez-vous, pré-admission, paiement des factures.

De disposer d'un espace de suivi privé, visible uniquement par lui, dans lequel il peut mémoriser des informations utiles au suivi du patient : contacts médicaux, événements, poids, taille (ou autres paramètres "d'auto-suivi"), résultats d'exams de biologie, allergies, traitements, documents médicaux scannés.

De visualiser, dans l'espace de suivi privé du patient, des courriers ou documentations transmis par les HCL : comptes rendus, lettres de sorties, guides pratiques...

D'échanger avec le service de soins qui prend en charge le patient, via des questionnaires de "télé-suivi".

De recevoir les lettres d'informations et de répondre aux enquêtes de satisfaction transmises par les HCL.

Avertissement : l'espace de suivi myHCL ne constitue pas le dossier patient tel que défini à l'article R. 1112-1 du Code de la santé publique. C'est un outil de recueil d'informations pour l'amélioration de la prise en charge. **L'espace de suivi myHCL n'est pas non plus un outil de télé-diagnostic et ne se substitue en aucun cas à la relation privilégiée médecin-patient soignant-soigné.**

Tout signe clinique transmis via myHCL (comme décrit à l'article 6) à un médecin HCL donnera lieu à un accusé de réception dans myHCL. En cas d'absence de cet accusé de réception dans un délai raisonnable, le patient devra contacter rapidement son médecin traitant ou son médecin spécialiste des HCL. **myHCL ne peut être utilisé dans un contexte d'urgence. En cas d'urgence, appelez le 15.**

• **Article 5 : gratuité du service**

myHCL est gratuit.

• **Article 6 : accès aux informations de myHCL par les professionnels de santé qui participent à la prise en charge du patient**

Seul l'utilisateur peut choisir de partager des données de l'espace de suivi du patient avec l'équipe de soins HCL qui le prend en charge. Ainsi, la fonction "courrier" permet d'envoyer ponctuellement certains documents (résultat, compte-rendu) ou de poser une question à un professionnel de l'hôpital qui participe à sa prise en charge ; et l'abonnement à des « télé-suivis » permet de partager une ou plusieurs pages spécifiques de l'espace de suivi avec un service de l'hôpital qui suit le patient (suivi mémoire, suivi urologie, suivi douleur,...). Ces partages sont révocables à tout moment par l'utilisateur. Les accès aux informations du patient sont sécurisés et tracés dans le journal de myHCL auquel l'utilisateur a accès à tout moment à travers myHCL.

• **Article 7 : utilisation des informations de myHCL par les HCL**

Les HCL peuvent utiliser les informations de myHCL pour effectuer des statistiques sur données anonymisées à des fins d'évaluation et d'amélioration de myHCL.

Les données de myHCL sont couvertes par le secret médical. Les équipes techniques de myHCL n'y ont pas accès en dehors des informations administratives utiles à l'inscription et au suivi de leurs demandes. Les équipes techniques n'ont pas accès aux mots de passe qui sont cryptés. Les HCL ne vendent, ni ne louent, ni ne cèdent les informations de myHCL hormis les informations affichées sur les cartes myHCL et le courrier de bienvenue, dont l'édition est sous-traitée à une plateforme d'édition externalisée sécurisée. Les données d'inscription transmises à cette plateforme sont supprimées après envoi des courriers.

• **Article 8 : sécurité et confidentialité des données**

myHCL applique les recommandations de la CNIL pour les applications de santé en réseaux, notamment en matière de sécurisation des accès et de gestion des mots de passe. Tous les échanges de données avec le serveur myHCL sont cryptés. Les données contenues dans myHCL sont des données médicales et à ce titre les HCL recommandent aux usagers de myHCL la plus grande vigilance pour la conservation de leur carte, adressée par courrier, au patient ou à son représentant légal ou à la tierce personne qui gère son compte, et de leurs codes d'accès au service créés lors de leur inscription.

Les données de myHCL sont anonymisées par cryptage des noms et e-mails en base de données.

• **Article 9 : hébergement et restitution des données myHCL**

Les données de myHCL sont hébergées par les Hospices Civils de Lyon, sur une plateforme agréée pour l'hébergement des données de santé. L'hébergeur HCL garantit la confidentialité, la disponibilité et la sauvegarde des données de myHCL conformément à la législation relative à l'hébergement de données de santé. Le patient ou son représentant légal peut à tout moment demander la restitution de ses données stockées dans myHCL, à travers myHCL ou par courrier à : M. le Directeur du Système d'Information et de l'Informatique des HCL 61 Bd Pinel 69500 Bron.

• **Article 10 : droit d'accès aux informations**

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés, l'utilisateur myHCL possède un droit d'accès, de rectification et d'opposition concernant les informations enregistrées sur lui dans myHCL. Ce droit s'exerce auprès du responsable du traitement myHCL : M. le Directeur du Système d'Information et de l'Informatique des HCL 61 Bd Pinel 69500 Bron.

• **Article 11 : engagements des usagers**

Les usagers de myHCL s'engagent à utiliser les fonctions de myHCL conformément à l'usage prévu pour ces fonctions.

Toute utilisation illicite de ce service ou pouvant nuire au bon fonctionnement de myHCL ou à ses utilisateurs sera sanctionnée par la suppression du compte d'accès de l'utilisateur concerné.

• **Article 12 : durée du contrat**

Le présent contrat est conclu pour une durée indéterminée sauf en cas de patient mineur auquel cas il prend fin automatiquement à la majorité de l'enfant. Le patient ou son représentant légal peut mettre fin au présent contrat à tout moment en suivant la procédure prévue à l'article 3.



myHCL - Le service en ligne des patients des Hospices Civils de Lyon

N'envoyez pas ce formulaire vous-même !

Remettez le à un agent des HCL (bureau des admissions ou service de soins) qui le validera et le transmettra.

SERVICE CLIENTELE - Inscriptions myHCL

Direction des Systèmes d'Information et de l'Informatique HCL

162 avenue Lacassagne

69003 Lyon



Hospices Civils de Lyon